



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP AEPE - EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - Session 2024

Correction du QCM pour l'EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

Diplôme : CAP

Matière : Accueil collectif

Session : Non précisée

Durée : Non précisée

Coefficient : Non précisé

| Correction des questions

1. Dans une structure d'accueil collectif, l'aménagement de l'espace doit prioritairement :

Réponse attendue : b) Répondre aux besoins de développement des enfants

Démarche : L'aménagement d'un espace destiné à l'accueil d'enfants doit se concentrer sur le développement des compétences des enfants, que ce soit sur le plan moteur, cognitif ou social. Les autres propositions, bien qu'elles puissent avoir une certaine importance, ne répondent pas à cette priorité.

2. Pour favoriser l'autonomie des enfants de 2-3 ans, il est recommandé de :

Réponse attendue : b) Mettre à disposition du matériel en libre accès à hauteur d'enfant

Démarche : Offrir un accès libre à des activités adaptées à leur taille encourage l'autonomie. Les autres propositions limitent leur capacité à explorer et à interagir avec leur environnement.

3. Un espace de motricité en collectivité doit comporter :

Réponse attendue : b) Des modules adaptés à l'âge des enfants avec des zones de sécurité

Démarche : Il est essentiel que l'espace de motricité soit sécurisé et adapté à l'âge des enfants afin d'encourager leur motricité tout en assurant leur sécurité. Les autres options ne prennent pas en compte la sécurité ou l'âge des enfants.

4. L'aménagement d'un coin calme dans une section de moyens (12-24 mois) devrait inclure :

Réponse attendue : b) Des coussins, tapis et quelques livres accessibles

Démarche : Un coin calme doit être accueillant et confortable, permettant aux enfants de se reposer ou de s'engager dans des activités tranquilles comme lire. Les autres propositions ne favorisent pas le calme ou la détente.

5. Dans l'aménagement d'une salle de vie, les repères visuels pour les enfants servent à :

Réponse attendue : b) Structurer l'espace et favoriser l'autonomie

Démarche : Les repères visuels permettent aux enfants de se situer dans l'espace, aidant ainsi à leur autonomie. Les autres options ne mettent pas en avant cet aspect crucial.

6. La hauteur recommandée pour les tables d'activités des enfants de 3 ans est :

Réponse attendue : a) 40-45 cm

Démarche : La hauteur des tables doit être adaptée à la taille des enfants pour leur permettre de s'asseoir confortablement et d'utiliser les tables de manière autonome. Les autres hauteurs sont inappropriées pour des enfants de cet âge.

7. Pour l'aménagement d'un espace repas en collectivité, il est préférable de :

Réponse attendue : b) Créer des espaces séparés par âge avec un mobilier adapté

Démarche : Un espace adapté favorise un cadre confortable et sécurisant pour les enfants. La mixité des âges peut entraîner des incompréhensions ou des désagréments. Les autres propositions ne répondent pas à ce besoin d'adaptation.

8. Dans l'aménagement des espaces extérieurs d'une crèche, il est essentiel de prévoir :

Réponse attendue : b) Des zones ombragées et des zones ensoleillées

Démarche : Assurer des espaces variés en termes de lumière et d'ombrage favorise le bien-être des enfants à l'extérieur, permettant une exploration diversifiée. Les autres réponses limitent cette diversité nécessaire.

9. L'aménagement d'un espace de change en collectivité doit comprendre :

Réponse attendue : a) Un point d'eau à proximité immédiate et du matériel accessible pour l'adulte

Démarche : Un espace de change efficace doit avoir tous les éléments à portée de main pour assurer une fonctionnalité optimale. Les autres propositions ne répondent pas à cette nécessité pratique.

10. Pour favoriser le développement sensoriel des tout-petits (3-12 mois), l'aménagement idéal inclut :

Réponse attendue : b) Des zones avec différentes textures, couleurs et stimulations adaptées

Démarche : Les jeunes enfants apprennent à travers les sens, il est donc crucial de leur offrir un environnement riche en stimuli variés. Les autres options se limitent à une seule forme de stimulation, ce qui est insuffisant.

Réponses correctes

1-b, 2-b, 3-b, 4-b, 5-b, 6-a, 7-b, 8-b, 9-a, 10-b

Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Prenez le temps de lire chaque question attentivement avant de répondre.
- **Types de raisonnements :** Rappelons qu'il est important de justifier ses choix en considérant le développement et le bien-être des enfants.
- **Erreurs fréquentes :** Évitez de choisir des réponses qui privilégient l'esthétique ou le confort des adultes aux besoins des enfants.
- **Rappels de méthodes :** Pensez à relier chaque aménagement proposé aux besoins spécifiques des tranches d'âge figurant dans les questions.
- **Présentation des résultats :** Soyez clair et concis dans l'énonciation de vos choix, en respectant les formulations proposées.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.